



DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITE ET DE PASSEPORT

Service Etat-civil / passeports / CNI
04.94.04.94.72 (choix 1) / cni@gareoult.fr

Notre service reçoit uniquement sur RDV à prendre :

- Via notre agenda en ligne sur notre [site internet gareoult.fr](http://site.internet.gareoult.fr)
- Soit par téléphone au 04.94.04.94.72 (choix 1)

Horaires des RDV pour les dépôts de dossiers de demandes :

- Lundi 9h – 11h30 / 14h – 16h30
- Mardi 14h – 16h30
- Mercredi 9h – 11h30 / 14h – 16h30
- Vendredi 9h – 11h30

Horaires des RDV pour les remises de titres :

- Mardi 9h – 11h30
- Jeudi 9h – 11h30 / 14h – 16h30

Très important

- Présence du demandeur majeur obligatoire (dépôt dossier et remise de titre)
- **Pour les mineurs,**
 - Ceux-ci doivent être présents le jour du dépôt de la demande accompagné d'un représentant légal (père, mère, tuteur).
 - Les mineurs de plus de 12 ans doivent être également présents le jour de la remise du titre (passeport dans tous les cas, et CNI à partir du 28/06/2021) accompagnés d'un représentant légal.
- Pour les mineurs ou majeurs protégés la présence du représentant légal ou tuteur est également obligatoire.

- Le service Etat-civil ne fait pas les photocopies, ne délivre pas de timbres fiscaux, n'effectue pas de photos.
- La prise d'empreinte et la signature seront effectuées lors du dépôt du dossier

Votre dossier sera constitué

- D'une demande : [Pré-demande en ligne](#) à remplir sur le site de l'ANTS (à imprimer ou télécharger) ou formulaire papier Cerfa à retirer dans votre commune de résidence et à remplir de façon manuscrite
- De 2 photos d'identités de moins de 6 mois
- De justificatifs (voir liste page suivante)
- De timbres fiscaux en cas de perte, vol, ou pour un passeport (voir liste page suivante)

DEMANDE DE PASSEPORT / CNI

Documents à fournir

DOCUMENTS COMMUNS A TOUTES LES DEMANDES

[Pré-demande en ligne \(ou numéro\) ou formulaire cerfa cartonné](#)

[2 photos d'identité conformes aux normes, de moins de 6 mois](#)

[Justificatif de domicile \(voir ci-dessous\)](#)

1ère demande CNI / Passeport

[Acte de naissance de moins de 3 mois, uniquement si la commune n'est pas reliée à COMEDEC \(actes dématérialisés\)](#)

Renouvellement CNI / Passeport

Le titre à renouveler : original + photocopie

Personne majeure

Justificatif de domicile au nom du demandeur (facture eau, gaz, électricité, téléphone, avis d'imposition...) **OU** Attestation d'hébergement + pièce d'identité de l'hébergeant + Justificatif de domicile au nom l'hébergeant

Timbres fiscaux (achat en ligne possible)
Passeport majeur : 86 €

Personne mineure

Justificatif de domicile au nom du responsable légal (facture eau, gaz, électricité, téléphone, avis d'imposition...) *En cas de garde alternée : un justificatif pour chaque parent*

Timbres fiscaux (achat en ligne possible)
Passeport mineur : de 0 à 14 ans 17€ / de 15 à 17 ans 42 €

Renouvellement en cas de perte ou vol

Renouvellement CNI en cas de perte ou vol : 25 €

Perte : déclaration de perte (en ligne ou mairie de domicile)

Vol : déclaration de vol faite en gendarmerie

Autre titre d'identité sécurisé (passeport/CNI) ou acte de naissance de moins de 3 mois, uniquement si la commune n'est pas reliée à COMEDEC (actes dématérialisés)

Autres documents :

Mariage : acte de mariage - **Divorce** : si conservation nom d'usage fournir original du jugement ou de la convention de divorce ou autorisation écrite de l'ex-époux

Veuve : si conservation nom d'usage fournir acte de décès de l'époux décédé

Livret de famille : original + photocopie

Pièce d'identité du parent présentant la demande (des 2 parents en cas de séparation ou de divorce)

D'autres documents peuvent vous être demandés selon votre situation